

**Zeitschrift:** Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse  
**Band:** 38 (1944)  
**Artikel:** Un bréviaire clunisien du XIIe siècle à la Bibliothèque de Fribourg  
**Autor:** Morin, Germain  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-126383>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Un bréviaire clunisien du XII<sup>e</sup> siècle à la Bibliothèque de Fribourg

par D. GERMAIN MORIN

Le manuscrit L. 46 de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg n'offre rien, au premier abord, qui soit de nature à attirer sur lui l'attention. C'est un gros volume trapu de plus de 352 feuillets, dont le premier et les derniers, à partir du 325<sup>e</sup>, ne datent que du XVI<sup>e</sup> siècle, de l'époque postérieure à l'introduction de la Réforme. Le parchemin est épais et plutôt grossier ; les marges ont été rognées à l'excès par le relieur, et la reliure elle-même, passablement fatiguée, ne se recommande que par sa solidité. Le titre moderne, sur le dos, *Breviarium Cluniacense Paterniaci*, est exact ; mais il faut être bon connaisseur en liturgie et en histoire monastique pour apprécier à sa valeur l'intérêt du contenu. Au point de vue paléographique, il y a eu jusqu'ici un malentendu regrettable : on a attribué le volume au XV<sup>e</sup> siècle, alors que le Bréviaire primitif lui-même est tout entier d'une belle main régulière du XII<sup>e</sup> siècle, quoique sans aucun luxe, à part quelques initiales en rouge, bleu et vert ; quand on a voulu y mêler un peu d'or, comme sur les feuillets 8 et suivants, celui-ci fait actuellement pauvre mine, ayant été dès l'origine d'assez mauvaise qualité. Aussi bien faut-il considérer que ce n'est là qu'un Bréviaire, destiné à servir hors de l'office, en voyage ou n'importe où, comme le montrent le format (actuellement 19 × 12 cm.) et l'extrême brièveté des leçons de Matines, parfois réduites à deux lignes, ou même une ligne et demie. L'écriture aussi est trop menue et trop serrée pour un livre de chœur.

La première chose à examiner, parce que plus significative, est le calendrier (fol. 1<sup>v</sup>-7<sup>r</sup>), dont la première page (fol. 1<sup>v</sup>), probablement endommagée à la Réforme, a été remplacée de main postérieure. Plus tard encore, une autre main y a ajouté au 18 janvier la *Dedicatio cathedre Romane*, remise à cette date par Paul V (1605-1621), alors que la première main du XII<sup>e</sup> siècle avait marqué la *Cathedra sancti Petri* au 22 février, sa vraie date traditionnelle.

Naturellement, puisqu'il s'agit d'un livre de Cluny, on cherche tout d'abord les noms des quatre grands saints abbés du célèbre monastère. Saint Odilon n'y est pas, ou plutôt n'y est plus : car il figure à sa date, le 1<sup>er</sup> janvier, dans le corps même du Bréviaire. Viennent ensuite, de première main, saint Hugues (29 avril), saint Maïeul (11 mai), saint Odon (19 novembre) renvoyé de la veille à cause de l'octave de saint Martin. La fête de saint Hugues, surtout, aide à dater exactement le manuscrit, car ce grand abbé, mort le 29 avril 1109, fut canonisé, à Cluny même, par le Pape Calliste II, dès le 6 janvier 1120. Pourtant, dans le corps du Bréviaire, les pièces composant son office n'ont été ajoutées qu'en cursive du XIII<sup>e</sup> siècle au bas du fol. 219<sup>v</sup>. Vers la même époque, on a également ajouté dans le calendrier, au 13 mai *Translacio sancti hugonis*. Et, de première main, figure au 15 juillet la notice fautive : *Capta est civitas ierusalem a francis dono gratiae dei millesimo [centesimo] nonagesimo nono*. De tout cela il résulte bien que le manuscrit a dû être transcrit après le début du XII<sup>e</sup> siècle.

D'autres indices sont la preuve qu'il ne faut pas descendre jusqu'au dernier quart de ce siècle : car saint Thomas de Cantorbéry, martyrisé le 29 décembre 1170, canonisé dès 1173, et dont le culte s'introduisit sur-le-champ un peu partout, en France notamment, n'est marqué au calendrier que de seconde main et d'une encre plus pâle ; de même saint Bernard de Clairvaux, canonisé en 1174.

Certaines particularités permettent de préciser encore davantage. Par exemple, à la Pentecôte, on ne trouve pas encore assignée pour tierce l'hymne *Veni creator spiritus*, usage introduit par saint Hugues, d'après un de ses biographes. La fête de la Transfiguration, au 6 août, revêt déjà un caractère de grande solennité comme le veut Pierre le Vénéral (Statut 5) : mais, par contre, il n'est pas encore tenu compte du Statut 9 du même Abbé, qui prescrit de chanter, au premier dimanche de l'Avent, le commencement de l'évangile de Marc *Initium evangelii*, au lieu de l'évangile selon Matthieu *Cum appropinquasset Jerosolymis* qu'on avait lu jusque-là ; notre Bréviaire se tient encore à l'ancien usage. Les Statuts (Migne lat. 189) ayant été promulgués la 24<sup>e</sup> année de l'abbatit de Pierre (1122-1156), il semble en résulter que le manuscrit de Payerne peut avoir été transcrit antérieurement à 1146. En tout cas, on ne se trompera pas de beaucoup en lui assignant comme date approximative les années 1120-1140.

Mais continuons à décrire par ordre le contenu du volume.

Après le calendrier, commence le Propre du Temps (fol. 8<sup>r</sup>-174<sup>v</sup>).

On y voit conservée, pour les premières Vêpres de Noël, l'hymne célèbre de saint Ambroise *Veni redemptor gentium*. Aux Matines de la même fête, le second cantique du 3<sup>e</sup> Nocturne est encore conforme à l'ancienne Itala, comme je l'ai constaté dans toute une série d'autres anciens manuscrits (RBén. t. 34, 1922, 279), *Laetare Jherusalem, et diem festum agite...* A la fin des Matines, on chante la Généalogie selon saint Matthieu, quoiqu'il n'y ait d'homélies que sur ceux de saint Jean et de saint Luc. La Généalogie selon saint Luc se lit, non aux Matines du jour même de l'Épiphanie, comme en beaucoup d'Églises, mais au jour de l'octave, où l'on célèbre spécialement le baptême du Christ.

Le Psautier ne figure nulle part dans le manuscrit : on l'avait peut-être dans un livre spécial, ou bien on devait le réciter par cœur. Mais les hymnes et le reste du Commun sont indiqués pour le Temps après l'Épiphanie. Parmi ces hymnes, je remarque (fol. 52<sup>v</sup>) celle du jeudi à Vêpres, et là, à la deuxième strophe, le vers authentique,

Subvecta caelis irrogans,

tout comme dans le Bréviaire de la basilique vaticane, au lieu que nous, bénédictins du XX<sup>e</sup> siècle, nous sommes condamnés à perpétuer ce non-sens :

Subvecta caelis irrigans,

comme si le Créateur avait assigné l'air comme domaine aux oiseaux, afin de les mieux arroser du haut du ciel !

Il y a, dans ce commun du Temps, une grande variété de formules, en fait de capitules, collectes, etc. ; quelques-unes, parmi elles, sont précieuses, et ont chance de provenir du Collectaire d'Étienne de Liège, ou même de remonter au vieux fonds liturgique de Rome, celle-ci par exemple (fol. 49<sup>r</sup>) assignée à l'office de None pour le mardi :

Nostris quaesumus Domine propiciare temporibus ; ut tuo munere dirigatur et *romana securitas*, et devocio christiana. Per.

Chose curieuse, en parcourant le contenu du manuscrit, je venais de tomber sur cette oraison, quand je reçus la nouvelle que Rome, pour le sort de laquelle tremblait alors tout le monde chrétien, venait d'échapper miraculeusement à la destruction (4 juin 1944). C'eût été une heureuse occasion de remettre en honneur cette antique formule.

Fol. 139, l'office de la Trinité est amalgamé d'une singulière façon avec celui de l'octave de Pentecôte et celui du premier dimanche après cette fête.

L'office de la Dédicace vient fol. 175 entre le dernier dimanche après la Pentecôte (évangile *Cum sublevasset oculos Dominus Jesus*) et le Propre des Saints, lequel va de la Saint-Etienne à la fête de l'apôtre saint Thomas.

Le Commun des Saints (fol. 310-324) vient ensuite, ainsi que les Litanies des Saints incomplètes ; mais, à partir du fol. 321, le texte est écrit de main un peu postérieure et avec moins de soin. Quant aux feuillets de la fin, comme je l'ai dit, ils ont été ajoutés à l'époque moderne en écriture grossière, et n'ont rien à faire avec le beau bréviaire qui précède.

Lorsqu'ils ont été reliés avec le manuscrit, peut-être celui-ci était-il déjà devenu la possession de Claude Duvillard, prévôt de la collégiale de Saint-Nicolas à Fribourg (1563) et vicaire général de l'évêque de Lausanne † en 1577 : en effet, en tête du fol. 8<sup>r</sup>, on lit cette note en écriture du XVI<sup>e</sup> siècle : *Ex libris Claudii a Willario* ; puis, au bas du fol. 2<sup>r</sup>, cette autre note, de la main, si facilement reconnaissable, de son successeur dans la dignité de prévôt : *Sum Sebastiani Werronis : ex dono D. Claudij a Villario. 1577*. Celui-ci, à son tour, l'aura légué au Collège St-Michel, auquel il appartenait encore au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, comme le prouve cette inscription tracée à l'intérieur de la couverture : *Collegii S. Michaelis Friburgii helvetiorum, 1818*. De là, il passa à la Bibliothèque cantonale, dont il porte le timbre, fol. 2<sup>r</sup>.

Il serait intéressant de savoir où le Bréviaire a été écrit, en France ou en Suisse ? En France sûrement, à en juger d'après les Saints marqués au calendrier : parmi eux, en effet, figurent, non seulement les quatre grands abbés, de saint Odon à saint Hugues, mais aussi tous les autres saints moins connus, honorés spécialement à Cluny, tels que Consortia au 22 juin, Révérien 1<sup>er</sup> juin, Taurin d'Evreux 11 août, Gerduch d'Aurillac 13 oct., Aquilin d'Evreux 19 oct., et même la *Translacio S. Regnoberti* de Bayeux, mais ajoutée au 6 septembre, main du XIII<sup>e</sup> siècle. En fait de fêtes particulières à la Suisse, on ne trouve guère que celle des saints Victor et Ours de Soleure, joints de première main à saint Jérôme 30 septembre, mais dont le culte s'était répandu ailleurs, notamment en Bourgogne.

Plus significative serait la *Dedicatio ecclesie Paterniaceñ* au 18 mai ; mais, justement, elle n'a été insérée au calendrier primitif que de main postérieure, au XIII<sup>e</sup> siècle : il y a donc tout lieu de croire que notre manuscrit a été transcrit pour la Congrégation de Cluny, mais n'est devenu qu'un siècle plus tard, environ, propriété du monastère de

Payerne. La date de la Dédicace aura sans doute été ajoutée après la construction des parties orientales de l'abbatiale, attribuées par les archéologues au XII<sup>e</sup> siècle déjà avancé ; l'ogive y apparaît déjà un peu partout.

Ce qui ajoute au prix de notre manuscrit, c'est la rareté relative des livres anciens de ce genre provenant de l'Abbaye de Cluny. On sait combien peu d'intérêt on a toujours eu pour les livres, soit manuscrits, soit imprimés, d'une liturgie quelconque, dès qu'elle n'était plus en usage. Presque inmanquablement, ils étaient voués à la destruction : on les dépeçait, on s'en servait pour les reliures, ou bien on les vendait aux épiciers pour faire des cornets ; en Bavière, lors de la sécularisation des monastères au siècle dernier, on imagina même de les utiliser pour boucher les creux des chemins, idée vraiment géniale ! On se rappelle le sort infligé à cet admirable missel bénéventin du XI<sup>e</sup> siècle, dont les fragments conservés à Payerne et à Zurich ont été récemment édités à Beuron avec un savant commentaire. Même les livres gallicans imprimés en usage dans la plupart des diocèses de France jusque vers le milieu du siècle dernier étaient devenus presque introuvables dès la fin du même siècle : on n'en rencontrait d'exemplaires que dans les bibliothèques des Abbayes bénédictines, des Grands Séminaires avant la spoliation dernière, ou chez quelques collectionneurs particuliers qui prévoyaient qu'on y attacherait un jour une certaine valeur. Pour ce qui concerne les livres de liturgie en usage jadis à la grande Abbaye de Cluny, ceux surtout de la belle époque du XI-XII<sup>e</sup> siècle, ils semblent être devenus très tôt excessivement rares. Dom Martène, dans son ouvrage classique *De antiquis monachorum ritibus*, composé à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, donc à une époque où Cluny et les monastères de sa dépendance existaient encore, ne cite guère à ce sujet que les Coutumiers d'Udalric et de Bernard, ainsi que les Statuts de Pierre le Vénérable ; il paraît n'avoir connu que fort peu de chose des livres liturgiques clunisiens proprement dits, bien qu'il use largement de ceux des autres monastères qui étaient à sa portée. C'est donc pour les amateurs d'études liturgiques une bonne fortune que de retrouver, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, ce Bréviaire de Payerne, si négligé jusqu'ici, mais pourtant en bon état, qui nous renseigne exactement sur l'office divin en usage dans la plus célèbre Abbaye de l'ordre bénédictin, à l'époque où elle n'avait rien perdu encore de son antique splendeur.